**Fiche de renseignements : Troisième dose et dose de rappel des vaccins contre la COVID-19 pour les personnes admissibles qui sont modérément à gravement immunodéprimées**

**Messages clés**

* Les personnes admissibles qui sont modérément à gravement immunodéprimées devraient recevoir une **troisième dose** d’un vaccin contre la COVID-19 huit semaines (56 jours) après avoir reçu leur deuxième dose dans le cadre d’une série primaire étendue. Ceci inclut les enfants de cinq à onze ans admissibles.
* Les personnes de 12 ans et plus qui ont reçu une série primaire de trois doses devraient recevoir une **première dose de rappel** à la suite de leur troisième dose :
	+ les jeunes âgés de 12 à 17 ans peuvent obtenir une première dose de rappel six mois (168 jours) après la fin de la série primaire de trois doses;
	+ les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent obtenir une première dose de rappel trois mois (84 jours) après la fin de la série primaire de trois doses.
* La troisième dose et la dose de rappel renforcent la protection des personnes pouvant avoir une réponse immunitaire plus faible après deux doses et qui présentent un risque plus élevé de complications graves découlant de la COVID-19.
* À l’heure actuelle, les doses de rappel ne sont pas recommandées pour toute personne âgée de moins de 12 ans.
* De plus, les personnes immunodéprimées admissibles peuvent recevoir une seconde dose de rappel à un intervalle recommandé de cinq mois (140 jours) après avoir reçu leur première dose de rappel ou à un intervalle minimum de trois mois (84 jours) après leur première dose de rappel si elles sont également :
	+ âgées de 60 ans et plus;
	+ résidentes d’un foyer de soins de longue durée, d’une maison de retraite ou d’un pavillon de soins pour aînés;
	+ des adultes plus âgés qui vivent dans d’autres milieux d’hébergement collectif qui fournissent des services d’assistance et des services de santé; ou
	+ des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis ou les membres non autochtones de leur ménage âgés de 18 et plus.
* Les personnes admissibles pourraient avoir besoin d’auto-attester qu’elles sont modérément à gravement immunodéprimées ou de fournir leur ordonnance, leur flacon d’ordonnance, un reçu d’ordonnance ou une recommandation d’un professionnel de la santé au moment de leur rendez-vous. Il est possible de présenter une recommandation précédente pour une troisième dose pour démontrer son admissibilité à une dose de rappel.
* Obtenez de plus amples renseignements en visitant ontario.ca/vaccincovidinfo ou en téléphonant à l’InfoCentre provincial pour la vaccination au 1 833 943-3900 (ATS : 1 866 797-0007).

Pour de plus amples renseignements sur la série primaire de trois doses et la dose de rappel, veuillez vous reporter aux [Recommandations concernant la troisième dose et les doses de rappel des vaccins contre la COVID-19](https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/vaccine/COVID-19_vaccine_third_dose_recommendations.pdf) du ministère de la Santé.

**Personnes admissibles à une série primaire de trois doses**

Une personne peut être admissible à une série primaire de trois doses si elle est :

* récipiendaire d’une greffe (incluant les transplantations d’organes solides et les greffes de cellules souches hématopoïétiques);
* une personne recevant un traitement stable et actif (chimiothérapie, thérapies ciblées, immunothérapie) pour un trouble hématologique malin ou une tumeur solide;
* une personne recevant une thérapie par lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (thérapie immunocellulaire CAR T-cell);
* une personne atteinte d’une immunodéficience primaire modérée ou grave (p. ex., syndrome de DiGeorge, syndrome de Wiskott-Aldrich);
* une personne atteinte d’une infection par le VIH de stade 3 ou non traitée avancée et celles atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise;
* une personne qui suit un traitement actif au moyen des catégories qui suivent de traitements immunosuppresseurs : anti-lymphocytes B (anticorps monoclonaux ciblant les antigènes CD19, CD20 et CD22), corticostéroïdes à action systémique à dose élevée, agents alkylants, antimétabolites ou inhibiteurs du facteur de nécrose tumorale et autres agents biologiques qui sont considérablement immunosuppresseurs ou qui prennent [des médicaments immunosuppresseurs particuliers](https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/vaccine/COVID-19_vaccine_third_dose_recommendations.pdf) (PDF);
* une personne sous dialyse (hémodialyse ou dialyse péritonéale).

**À quel moment recevoir le vaccin contre la COVID-19 à la suite d’une infection par la COVID-19**

* Les personnes âgées de cinq ans et plus qui sont modérément à gravement immunodéprimées et qui contractent\* la COVID-19 avant de terminer ou avant de commencer leur série primaire de trois doses de vaccin devraient attendre quatre à huit semaines suivant l’apparition de leurs symptômes ou suivant l’obtention d’un résultat positif à un test (si elles ne présentaient pas de symptômes) avant de recevoir une dose d’un vaccin contre la COVID-19.
* On recommande aux personnes âgées de 12 ans et plus qui sont modérément à gravement immunodéprimées et qui contractent\* la COVID-19 après avoir reçu leur série primaire de trois doses, mais avant de recevoir leur dose de rappel, de recevoir une dose trois mois suivant l’apparition de leurs symptômes ou suivant l’obtention d’un résultat positif à un test (si elles ne présentaient pas de symptômes).
	+ Pour les personnes de 12 à 17 ans, l’intervalle recommandé est d’au moins six mois après la fin de leur série primaire de trois doses.
* Les enfants ayant des antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique chez les enfants devraient recevoir la dose de vaccin une fois qu’ils se sont rétablis ou plus de 90 jours suivant l’apparition du syndrome, la période la plus longue prévalant.
* Avec leur consentement éclairé, les personnes immunodéprimées peuvent recevoir leur vaccin contre la COVID-19 une fois qu’elles sont asymptomatiques et qu’elles ont terminé leur isolement.

*\* La personne a contracté une infection précédente par la COVID-19 confirmée par un test moléculaire (p. ex., test PCR) ou un test antigénique rapide, ou a présenté des symptômes de la COVID-19 et était un contact faisant partie du ménage d’un cas confirmé de COVID-19.*

**Comment prendre rendez-vous**

Il est possible de prendre rendez-vous pour une troisième dose et une dose de rappel  [au moyen de tous les canaux de vaccination](https://covid-19.ontario.ca/fr/se-faire-vacciner-contre-la-covid-19##o%C3%B9-se-faire-vacciner), notamment :

* au moyen du [portail de vaccination contre la COVID-19](https://covid-19.ontario.ca/rendezvous-vaccin/);
* en téléphonant à l’InfoCentre provincial pour la vaccination au 1 833 943-3900;
* directement par l’entremise des [bureaux de santé publique](https://www.phdapps.health.gov.on.ca/phulocator/fr/Default.aspx) qui utilisent leur propre système de prise de rendez-vous;
* dans des cliniques de vaccination dirigées par des Autochtones;
* dans les [pharmacies participantes](https://covid-19.ontario.ca/emplacements-pour-la-vaccination);
* dans certains établissements de soins primaires;
* dans les cliniques d’hôpital (consultez votre hôpital local ou bureau de santé publique pour obtenir des détails, si ces cliniques sont offertes dans votre région);
* dans des cliniques mobiles ou éphémères (consultez le site Web du bureau de santé publique de votre région pour obtenir des détails, si ces cliniques sont offertes dans votre région);
* dans l’[autobus GO-VAXX](https://www.ontario.ca/fr/page/horaire-des-autobus-go-vaxx).

Certains bureaux de santé publique et pharmacies acceptent maintenant les personnes qui se présentent sans rendez-vous. Veuillez consulter le site Web de chaque emplacement de vaccination pour de plus amples renseignements.